

EMBALLAGE SOUPLE

Films rétractables avec jusqu'à 100 % de matière recyclée



Les films rétractables sont en polyéthylène (PE), un matériel qui est à 100 % recyclable. Dans le respect de l'économie circulaire, notre assortiment comprend désormais, des films rétractables fabriqués à partir de matières premières vierges (Virgin Materials), mais aussi des films rétractables fabriqués à partir de matériaux recyclés.

La variante de film durable est fabriquée à partir de 30 à 100 % de déchets de films PE recyclés au lieu de granulés vierges. Ceux-ci proviennent d'une part de «déchets post-industriels» produits lors de la fabrication du film. D'autre part, ils sont obtenus à partir de «déchets post-consommation» provenant de collectes industrielles, logistiques, mais aussi déchets ménagers.

Bon à savoir

Il n'y a pas de différence dans la maniabilité du film rétractable, qu'il soit composé de granulés vierges ou qu'il contienne une part de matériau recyclé.

Des avantages pour l'environnement

Avec notre film rétractable fabriqué à partir de matières recyclées, vous pouvez réduire l'empreinte carbone de vos emballages sans devoir renoncer aux nombreux avantages du film rétractable en tant que solution éprouvée. Vous pouvez ainsi continuer à utiliser le film rétractable en toute confiance.

Respect de l'environnement

L'utilisation de matériel recyclé permet de préserver les ressources, puisque moins de nouvelles matières premières sont nécessaires pour la fabrication.

Durabilité

L'utilisation de matériels recyclés favorise l'économie circulaire en réduisant les déchets et en encourageant la réutilisation des ressources.

Intérêt du client

De nombreux consommateurs préfèrent des solutions d'emballage respectueuses de l'environnement, c'est pourquoi les films rétractables avec contenu recyclé peuvent contribuer à répondre à cette demande des consommateurs et à améliorer l'image de marque.

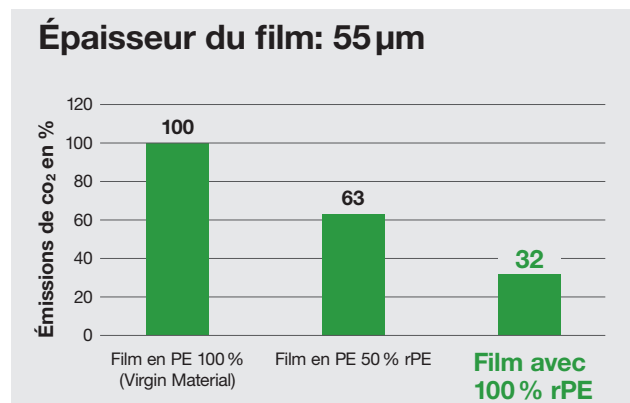
Réglementation légale

Dans certains pays, il existe déjà des dispositions légales ou des incitations pour les entreprises à utiliser des matières recyclées dans leurs emballages afin d'atteindre des objectifs écologiques et de réduire les déchets. Les films rétractables à contenu recyclé contribuent à répondre à de telles exigences et objectifs.

Études de cas

Dans le diagramme ci-dessous, vous pouvez voir une comparaison de l'empreinte carbone d'un film de 55 µm en matière première vierge avec un film de même épaisseur fabriqué à partir de 50 et 100 % de matière recyclée.

L'utilisation de notre film rétractable en 100 % recyclé polyéthylène (rPE), vous pouvez préserver les ressources et économiser jusqu'à 68 % de CO₂.



Recyclés

PIR

(Post Industrial Recycling)

Déchets issus de la production de films

- Coupes de bords et rouleaux de déchets
- Films généralement non imprimés

PCR

(Post Consumer Recycling)

Déchets de films plastiques de

- Centres logistiques, supermarchés
- Emballages souples issus des collectes communales
- Déchets de films imprimés et non imprimés

